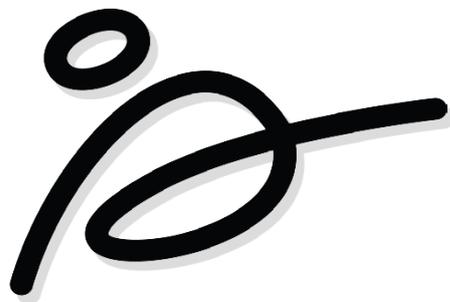


Restez en santé



avec

Santé en mouvement



Prendre conscience de vos capacités physiques pour rester en mouvement.

Daniela DIAZ
kinésithérapeute

vous propose de l'activité physique adaptée à vos besoins.

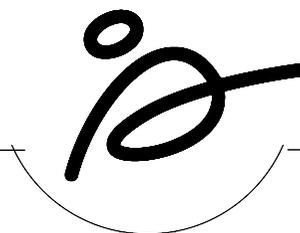
- > *En petits groupes*
- > *Respect de vos capacités physiques et de vos douleurs*
- > *Écoute personnalisée et bienveillance*

Vendredi
10h à 11h et
11h15 à 12h15

Séances gym
dans ce cabinet



Tarif selon engagement
Me contacter : **06 86 85 26 87**
+ d'infos sur santeenmouvement.fr



TARIFS DES SÉANCES de GYMNASTIQUE

Santé en mouvement

(petits groupes 2 à 4 personnes maximum)

TARIFS	/ séance
séance d'essai	10 €
séance avec engagement de 9 mois	17,5 €
séance avec engagement de 6 mois	19 €
séance avec engagement de 3 mois	22 €
séance sans engagement	25 €

Prise en charge

Il n'est pas possible de bénéficier d'un remboursement de la part de l'Assurance maladie pour la pratique de l'activité physique adaptée prescrite. Ainsi, il est possible de devoir soi-même régler l'intégralité des dépenses liées à l'APA.

Deux types de prise en charge partielles ou totales sont toutefois possibles :

- **par certaines collectivités territoriales** qui proposent des aides pour financer les APA avec l'appui des agences régionales de santé, des conseils départementaux ou des communes. Pour savoir si votre commune propose ce type de prise en charge, vous pouvez contacter le centre communal d'action sociale (CCAS) de votre lieu de résidence ;
- **par votre complémentaire santé** : sur présentation d'une ordonnance, certaines mutuelles remboursent la pratique d'une APA.

Plus d'infos cliquez ici: [Sport sur ordonnance : pour qui ? Pourquoi ? Comment ?](#)

Daniela Diaz
Kinésithérapeute
santeenmouvement.fr



06 86 85 26 87
contact@santeenmouvement.fr